

Le BRIOTTIN



Novembre 2020

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Vos nouveaux élus (de gauche à droite) :

Florence SYLVESTRE (1^{ère} Adjointe), Barbara BASTIEN, Philippe PETIT (Maire), Philippe MAUNY, Julie CARRA (2^e Adjointe), Bruno COMMENGE, Claire LETHIMONNIER, Christian ROUIF (3^e Adjoint), Éric SÉGADO, Séverine COMMEAU, Bernard LECESTRE, Benoît COPPIN, Carinne QUENISSET, Frédéric MALÈRE.

Absent sur la photo : Jimmy BORET

Ce premier numéro du Briottin du nouveau mandat est pour nous l'occasion de remercier la population de Brion pour la confiance qu'elle nous a accordée lors de l'élection municipale du 15 mars dernier.

Malgré le contexte particulier, vous avez été plus de 54% à vous déplacer pour voter et vous nous avez massivement accordé vos suffrages. Vous nous avez élus dès le premier tour.

La suite, vous la connaissez. La France entre dans un confinement généralisé et inédit le 17 mars 2020 à midi. Les Maires et Adjointes sortants sont prolongés dans leurs fonctions jusqu'à nouvel ordre. Seules quelques sorties indispensables sont autorisées et une nouvelle activité nous occupe : le remplissage des attestations de sortie. Un nouvel accessoire apparaît, bien qu'au début de la crise il était très difficile à trouver : le masque. Nous en profitons pour remercier les couturières de Brion qui se sont mises au service de la population en récupérant du tissu et en confectionnant des masques, ainsi que celles qui se sont mises à la disposition de la CCJ pour faire en sorte que le plus grand nombre ait accès à ces protections.

Durant cette période, le Conseil Municipal ne peut pas se réunir et ce sont Michel DEFRANCE et ses Adjointes qui gèrent la situation. Nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier du travail accompli durant cette période très compliquée.

Finalement, le pays sort du confinement le 11 mai 2020 et les Conseils Municipaux nouvellement élus sont autorisés à se réunir pour élire les nouveaux Maires et Adjointes. Pour Brion, c'est chose faite le 26 mai 2020. Soyez assurés que votre nouvelle équipe municipale mettra tout en œuvre pour continuer à faire vivre, entretenir et embellir notre village et son hameau.

Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Depuis que le Conseil Municipal m'a confié la fonction de Maire le 26 mai dernier, nous n'avons pas eu l'occasion de beaucoup nous croiser. Aussi, je souhaite par l'intermédiaire du premier Briottin de cette nouvelle mandature, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée, au Conseil Municipal et à moi-même.

Je serai assisté dans cette tâche par une équipe fortement renouvelée, pleine de motivation et de dynamisme.

La période que nous venons de traverser a été difficile pour tout le monde. Je voudrais ici remercier également le Maire sortant, Michel DEFRANCE, qui a assuré, avec ses Adjointes, la continuité du fonctionnement de la Commune pendant le confinement. Malheureusement, le virus est toujours présent et nous devons vivre avec dans l'attente de la mise au point d'un traitement et/ou d'un vaccin efficace. Plus que jamais, les mesures barrières et la distanciation physique sont de mise.

Depuis quelques jours, nous sommes à nouveau dans une période de confinement, certes moins stricte qu'au printemps, mais qui nous met à nouveau à l'épreuve. Je sais pouvoir compter sur le civisme de chacun pour que ce confinement se passe du mieux possible. L'union et la solidarité sont les moteurs principaux pour surmonter cette crise. Gardons tous la foi en la science qui finira tôt ou tard par vaincre ce virus. En attendant, il faut nous armer de patience et protéger les plus fragiles d'entre nous.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Vous pouvez compter sur vos élus.

Philippe PETIT

Sommaire

La mairie

- 2 En direct de la mairie
- 20 Sapeurs-Pompiers
- 21 Ils nous ont quittés...

Notre village

- 22 Nos associations
- 24 École buissonnière
- 25 Ça s'est passé...

Envie d'apprendre

- 28 Papill'ons et papill'ottes

Se divertir un peu ...

- 29 Jeux

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Lundi de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou l'un des Adjointes, s'adresser au secrétariat de Mairie.

En direct de la mairie

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 26 MAI 2020

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Michel DEFRANCE, Maire sortant, installe les nouveaux Conseillers Municipaux dans leurs fonctions. M. Christian ROUIF est désigné président de l'assemblée, Mme Claire LETHIMONNIER est désignée assesseur et Mme Barbara BASTIEN est désignée secrétaire.

ÉLECTION DU MAIRE :

M. Philippe PETIT est élu Maire. Il entre en fonction immédiatement et prend la présidence de la séance.

DÉTERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS :

La Commune de Brion peut disposer de 4 Adjointes au maximum. Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, fixe le nombre des Adjointes à 3.

ÉLECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Mme Florence SYLVESTRE est élue 1^{ère} Adjointe. Elle entre en fonction immédiatement avec les attributions « Animations et Vie Associative ». Elle est également déléguée à la CCJ.

ÉLECTION DU 2^e ADJOINT :

Mme Julie CARRA est élue 2^e Adjointe. Elle entre en fonction immédiatement avec les attributions « Affaires et Transports Scolaires ».

ÉLECTION DU 3^e ADJOINT :

M. Christian ROUIF est élu 3^e Adjoint. Il entre en fonction immédiatement avec les attributions « Finances, Budget et Appels d'Offres ».

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL :

Le Maire donne lecture de la Charte de l'Élu Local et en remet une copie à chaque membre du Conseil Municipal qui reçoit également une copie du chapitre III du titre II du livre 1^{er} de la 2^e partie du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

À l'unanimité et conformément à l'article L2123-23 du CGCT, le Conseil Municipal fixe les indemnités suivantes :

- Maire : 40,3% de l'indice 1027 soit 1 567,00 € bruts mensuels
- Adjointes : 10,7% de l'indice 1027 soit 416,16 € bruts mensuels

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Récapitulatif des finances de la Commune et remerciements à l'équipe sortante pour sa bonne gestion.
- Lecture d'un message de félicitations et d'encouragements de Mme Marland-Mahiet.
- Lecture d'un courrier de remerciements pour la distribution de masques de Mme Lutaud.

En direct de la mairie

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 9 JUIN 2020

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET COMITÉS CONSULTATIFS :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions communales.

- **SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :**
Conseillers municipaux : Christian ROUIF, Éric SÉGADO, Séverine COMMEAU, Benoît COPPIN
Comité consultatif : Jacques HEYDENS, Pierre GUINOT, Dominique AUBINEAU, Michel DEFRANCE
- **URBANISME ET PATRIMOINE COMMUNAL :**
Conseillers municipaux : Claire LETHIMONNIER, Philippe MAUNY, Éric SÉGADO, Bruno COMMENGE, Benoît COPPIN, Bernard LECESTRE, Christian ROUIF
Comité consultatif : René COMTE, Dominique AUBINEAU, Pierre GUINOT, Corinne BAHEUX, Arnaud BONDOUX, Philippe LESIRE, Christian FAUSSOT
- **FINANCES, BUDGET ET APPELS D'OFFRES :**
Vice-Président : Christian ROUIF
Conseillers municipaux : Barbara BASTIEN, Claire LETHIMONNIER, Philippe MAUNY, Benoît COPPIN
Comité consultatif : René COMTE, Michel DEFRANCE, Laurent CALLÉ, Thérèse AUBINEAU
- **AFFAIRES AGRICOLES :**
Conseillers municipaux : Philippe MAUNY, Benoît COPPIN, Carinne QUENISSET
Comité consultatif : René COMTE
- **ANIMATIONS, CÉRÉMONIES ET VIE ASSOCIATIVE :**
Vice-Présidente : Florence SYLVESTRE
Conseillers municipaux : Barbara BASTIEN, Séverine COMMEAU, Carinne QUENISSET, Jimmy BORET
Comité consultatif : Chantal SÉGADO, Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Laëtitia ADAM
- **AFFAIRES ET TRANSPORTS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRE :**
Vice-Présidente : Julie CARRA
Conseillers municipaux : Barbara BASTIEN, Claire LETHIMONNIER, Florence SYLVESTRE, Carinne QUENISSET
- **COMMUNICATION :**
Conseillers municipaux : Julie CARRA, Barbara BASTIEN, Séverine COMMEAU, Florence SYLVESTRE
- **CIMETIÈRE :**
Conseillers municipaux : Bruno COMMENGE
Comité consultatif : Annie PACE, Martine LECESTRE, Michel DEFRANCE, Brigitte CLÉMENT

En direct de la mairie

- **COMITÉ CONSULTATIF DU CPI DE BRION :**

Titulaires : Philippe MAUNY, Bernard LECESTRE
Suppléants : Frédéric MALÈRE, Bruno COMMENGE

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA CCJ (COMMISSIONS) :

- **Conseillers communautaires :** Philippe PETIT
Florence SYLVESTRE
- **Finances et CLECT :** Christian ROUIF
- **Urbanisme :** Philippe PETIT
- **Voirie et travaux :** Frédéric MALÈRE
- **Environnement :** Barbara BASTIEN
- **Développement économique :** Claire LETHIMONNIER
- **Aménagement du territoire :** Florence SYLVESTRE
- **Habitat :** Barbara BASTIEN
- **Déchèterie :** Philippe MAUNY

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES INSTANCES :

- **RPI Brion / Bussy-en-Othe :**
Titulaires : Julie CARRA, Claire LETHIMONNIER
Suppléantes : Barbara BASTIEN, Carinne QUENISSET
- **Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) :**
Titulaire : Éric SÉGADO
Suppléante : Séverine COMMEAU
- **SIVU Fourrière du Sénonais :**
Titulaire : Séverine COMMEAU
Suppléante : Florence SYLVESTRE
- **AFR de Brion :**
Représentant du Conseil Municipal : Philippe PETIT
- **Correspondant défense :** Philippe MAUNY
- **GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté :**
Titulaire : Philippe PETIT
Suppléante : Julie CARRA
- **Centre National d'Action Sociale (CNAS) :**
Représentant des élus : Philippe PETIT
Représentante des agents : Cindy FERREIRA

En direct de la mairie

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

- Un premier chiffrage de la réfection des trottoirs route de Bussy a été réalisé. Les travaux auront lieu une fois l'enfouissement des réseaux terminé.
- Une deuxième tranche de travaux sera réalisée en 2021 pour finir la rue.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture du courrier de Mme LE SÈRE et du message de Mme LASSÈRE
- Un premier devis a été reçu pour la réparation du clocher et un dossier de sinistre a été ouvert auprès de Groupama.
 - ◆ Une vérification complète du clocher sera effectuée pendant que l'échafaudage sera en place.
 - ◆ Les subventions possibles vont être étudiées.
 - ◆ Contacter les sociétés Léon Noël (Migennes) et RTP (St Georges sur Baulche)
- Plusieurs jeux et équipements sont vétustes. Que faire sur le terrain de tennis ?
- L'emplacement du but de football de La Fourchette va être réétudié.
- La machine à pain occasionne des nuisances pour le voisinage la nuit. La boulangerie Kaplon va être contactée pour connaître la fréquence des ventes de nuit.
- Des panneaux « déviation » seront posés sur la route barrée devant l'église.
- Des odeurs nauséabondes émanent du tout à l'égout du lotissement. Les employés communaux iront faire le nécessaire.
- Le ru derrière la salle des fêtes sera nettoyé et des devis seront demandés pour sa mise en sécurité (barrières).
- COVID-19 : à ce jour, l'effectif de l'école est stable et ne nécessite pas la mise en place d'un roulement.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 30 JUIN 2020

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Le conseil municipal délègue au maire un certain nombre de ses compétences :

1. Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
2. Conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans
3. Passation des contrats d'assurance et acceptation des indemnités de sinistre
4. Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communaux
5. Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières
6. Acceptation de dons et de legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
7. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
8. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux
9. Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
10. Demande de subvention à tout organisme financeur
11. Possibilité d'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique

En direct de la mairie

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

La liste des candidats commissaires titulaires et suppléants n'étant pas complète, le sujet est reporté à un prochain conseil municipal.

AFFAIRE GASCARD :

Après une étude réalisée par la société AGÉCCO, 3 propositions de réhabilitation de la maison Gascard ont été établies. Le conseil municipal décide de concrétiser la procédure d'expropriation en donnant sa préférence à la proposition de réhabiliter ce logement en T3 pour une somme estimée de 139 300,00 € HT.

REPLACEMENT DU PLANÉTAIRE DES HORLOGES DE L'ÉGLISE :

Afin que les 4 cadrans affichent à nouveau l'heure, il est décidé de remplacer le planétaire de commande pour la somme de 3 360,00 €.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES SUBVENTIONS ;

Le Conseil Municipal fixe, à la demande de la Trésorerie, la durée des amortissements des immobilisations et des subventions reçues.

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 - COMMUNE :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018		227 407.93 €	28 411.64 €			198 996.29 €
Opérations de l'exercice 2019	491 622.85 €	495 481.29 €	79 531.79 €	195 440.68 €	571 154.64 €	690 921.97 €
TOTAUX	491 622.85 €	722 889.22 €	107 943.43 €	195 440.68 €	599 566.28 €	918 329.90 €
Résultats de clôture		231 266.37 €		87 497.25 €		318 763.62 €

Besoin de financement

0.00 €

Excédent de financement

87 497.25 €

Restes à réaliser

0.00 €

0.00 €

Besoin de financement des RAR

0,00 €

Excédent de financement des RAR

0,00 €

Besoin total de financement

0.00 €

Excédent total de financement

0.00 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement,
décide d'affecter la somme de

0.00 €

au compte 1068 (investissement) :

excédent de fonctionnement capitalisé;

231 266.37 €

au compte 002 (fonctionnement) :

excédent de fonctionnement reporté;

3° Considérant l'excédent d'investissement,
décide d'affecter la somme de

87 497.25 €

au compte 001 (investissement);

excédent d'investissement reporté

4° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

5° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

6° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

En direct de la mairie

COMPTE DE GESTION 2019 - COMMUNE :

Le compte de gestion établi par la Trésorerie de Joigny est identique au compte administratif.

TARIF DROIT DE STATIONNEMENT 2020 :

- Droit de stationnement taxi : 150,00 €
- Droit de stationnement commerce ambulants :

Année	Forfait journalier	
	Sans électricité	Avec électricité
2020	5 €	10 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020 :

Les subventions suivantes sont attribuées à différentes associations ou organismes :

- Comité des fêtes de Brion :	250.00 €
- ADEL :	150.00 €
- Association « Brion de France » :	130.00 €
- De Brion à Brion :	250.00 €
- De Brion à Brion (regroupement 2021) :	2 000.00 €
- Croq'Notes de Brion :	250.00 €
- Jouets Noël 2020 de l'École Maternelle :	250.00 €
- CFA La Brosse :	100.00 €
- CIFA :	40.00 €
- C.F.A. - B.T.P. :	100.00 €
- A. D. I. L. 89 :	80.00 €
- Secours Catholique :	50.00 €
- UNC Migennes :	50.00 €
- USJ :	200.00 €
- ASUCM Rugby :	100.00 €

COMPTE FÊTES ET CÉRÉMONIES :

La somme de 8 000,00 € est inscrite au compte « Fêtes et Cérémonies »

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

La commune touchera les sommes suivantes :

- ENEDIS : 212,00 €
- GDF Réseau Distribution : 327,00 €
- Orange : 1 079,23 €

GRDF REDEVANCE DE FONCTIONNEMENT :

Un titre de recettes sera adressé à GRDF pour un montant de 855,90 €

En direct de la mairie

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 :

Les taux d'imposition 2020 restent inchangés par rapport à 2019.

	TAUX VOTÉS EN %	BASE D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLE	PRODUITS ATTENDUS
Taxe d'Habitation	9.70 %	837 500	81 238 €
Taxe Foncière (bâti)	14.60 %	513 900	75 029 €
Taxe Foncière (non bâti)	41.44 %	66 500	27 558 €
TOTAL			183 825 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE :

Le budget primitif de la commune s'équilibre de la façon suivante pour 2020 :

Fonctionnement :

Dépenses			C002	Excédent fin 2019	231 266.37 €
Chap			Chap	Recettes	
60	Achat de fournitures et prestations	104 500.00 €	64	Remboursement charges de personnel	3 100.00 €
61	Services extérieurs	117 500.00 €	70	Locations diverses, redevances, taxes affouages, coupes de bois, cimetière	23 200.00 €
62	Autres services extérieurs	78 700.00 €	72	Immobilisations corporelles	0.00 €
63	Impôts taxes et cotisations	5 000.00 €	73	Impôts locaux, taxes diverses	343 337.00 €
64	Salaires + charges sociales	175 500.00 €	74	Dotations de l'Etat	69 514.00 €
65	Indemnités des Elus + charges sociales	60 500.00 €	75	Revenus des Immeubles	29 533.89 €
66	Intérêts des emprunts	1 858.38 €	76	Produits financiers	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	7 000.00 €	77	Produits exceptionnels	200.00 €
68	Dotations aux amortissements	32 999.74 €			
73	FNGIR + Reversement pylônes	65 720.00 €			
022	Dépenses imprévues	25 634.27 €			
023	Virement à la section d'investissement	21 238.87 €			
Total		700 151.26 €	Total		700 151.26 €

Investissement :

Dépenses			C001	Excédent fin 2019	87 497.25 €
Chap			Chap	Recettes	
16	Remboursement emprunt + autres	14 280.01 €	024	Cession immobilisation	0.00 €
020	Dépenses imprévues	0.00 €	10	FCTVA	24 283.00 €
20	Immobilisation incorporelle	198 357.85 €	13	Subventions	19 619.00 €
21	Immobilisations corporelle	23 000.00 €	16	Emprunt à contracter	50 000.00 €
23	Immobilisation en cours	0.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	21 238.87 €
			28	Amortissements sur immos	32 999.74 €
Total		235 637.86 €	Total		235 637.86 €

En direct de la mairie

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS - SEA 2019 :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2018		61 267.85 €		40 197.75 €		101 465.60 €
Opérations de l'exercice 2019	127 683.76 €	143 773.63 €	49 352.98 €	46 101.62 €	177 036.74 €	189 875.25 €
TOTAUX	127 683.76 €	205 041.48 €	49 352.98 €	86 299.37 €	177 036.74 €	291 340.85 €
Résultats de clôture		77 357.72 €		36 946.39 €		114 304.11 €

Besoin de financement

0.00 €

Excédent de financement

36 946.39 €

Restes à réaliser

0.00 €

0.00 €

Besoin de financement des RAR

0,00 €

Excédent de financement des RAR

0,00 €

Besoin total de financement

0.00 €

Excédent total de financement

36 946.39 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement,
décide d'affecter la somme de

0.00 €

au compte 1068 (investissement) :
excédent de fonctionnement capitalisé;

77 357.72 €

au compte 002 (fonctionnement) :
excédent de fonctionnement reporté;

3° Considérant l'excédent d'investissement,
décide d'affecter la somme de

36 946.39 €

au compte 001 (investissement);
excédent d'investissement reporté

4° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

5° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

6° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE DE GESTION - SEA 2019 :

Le compte de gestion établi par la Trésorerie de Joigny est identique au compte administratif.

En direct de la mairie

BUDGET PRIMITIF - SEA 2020 :

Le budget primitif du Service Eau et Assainissement s'équilibre de la façon suivante pour 2020 :

Fonctionnement :

N° Compte	Dépenses	BP 2020	N° Compte	Recettes	BP 2020
			002	Excédent Fonctionnement	77 357.72 €
6061	Fournitures non stockables	7 000.00 €	70111	Vente eau	18 000.00 €
6063	Petit matériel	2 000.00 €	701241	Redevance pollution	10 500.00 €
6064	Fournitures administratives	500.00 €	70128	Autres taxes et redevances	1 700.00 €
6071	Achat compteur	6 000.00 €			
611	Sous-traitance générale	10 000.00 €	704	Remboursement Travaux	100.00 €
61523	Réseaux	35 000.00 €	70611	Redevance <u>asst collectif</u>	66 000.00 €
6156	Maintenance logiciel	150.00 €			
				Redevance modernisation réseau	4 000.00 €
616	Assurances	3 000.00 €	706121		
618	Analyses d'eau	3 000.00 €	7064	Location de compteurs	26 000.00 €
626	La Poste et France Télécom	1 000.00 €	778	Autres produits exceptionnels	
627	Services bancaires	100.00 €	777	Quote-part <u>subvt invt</u>	12 786.37 €
628	Participation CCAM	55 000.00 €			
6378	Taxes AESN	22 000.00 €			
621	Personnel Communal (tps passé)	10 000.00 €			
66111	Intérêts à l'échéance	4 895.55 €			
673	Titres annulés	6 000.00 €			
6541	Créances Non-Valeur	2 000.00 €			
6811	Dotation aux amortissements	36 382.07 €			
ch 022	Dépenses imprévues	12 416.47 €			
	Total	216 444.09 €		Total	216 444.09 €

Investissements :

N° Compte	Dépenses	BP 2020	N° Compte	Recettes	BP 2020
			001	Excédent d'Investissement	36 946.39 €
1641	Emprunt en euro	20 692.59 €	131	Subvention	2 459.00 €
2156	Matériel d'exploitation	3 500.00 €	2813	Construction	3.50 €
2158	Réserve pour investissement	38 808.50 €	28158	Dotation aux amortissements	36 378.57 €
1391	Amort Subvention d'équipement	12 786.37 €			
	Total	75 787.46 €		Total	75 787.46 €

SEA - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE 2019 :

Le rendement du réseau est de 75,9% alors qu'il était de 78,9% en 2018. La qualité de l'eau est conforme à la réglementation.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

- Sa fiscalité n'ayant jamais évolué depuis 2003 et sa capacité d'autofinancement commençant à s'essouffler, la CCJ va créer une nouvelle taxe de 3,0% sur le foncier bâti.
- L'installation du nouveau Conseil Communautaire aura lieu le 15 juillet 2020.

En direct de la mairie

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Le recensement de la population de Brion aura lieu en 2021
- Retour sur les questions diverses du dernier conseil :
 - ◆ Un skate park aux normes de sécurité représente un coût d'environ 50 000,00 €. Cette proposition ne sera pas retenue ;
 - ◆ Clocher : des devis supplémentaires ont été demandés ;
 - ◆ Le toboggan endommagé de La Fourchette a été démonté, il sera prochainement remplacé ;
 - ◆ Après contact avec la boulangerie de Bussy-en-Othe, les ventes de pain de nuit sont rares. Un affichage sera apposé pour le respect du voisinage.
 - ◆ Les regards d'assainissement ont été nettoyés au lotissement
- Le nettoyage du ru va être effectué par les employés communaux.
- Des renseignements vont être pris pour voir s'il est possible de faire venir un ou des commerces ambulants à Brion.
- La collecte de vêtements dans le container « Le Relais » peut reprendre.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 10 JUILLET 2020

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020 :

- Délégués : Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Julie CARRA
- Suppléants : Barbara BASTIEN, Claire LETHIMONNIER, Jimmy BORET

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

Une liste de 24 noms a été établie par le Maire et sera présentée à l'administration fiscale qui choisira parmi eux 6 commissaires titulaires et 6 suppléants :

	TITULAIRES	SUPLÉANTS
1	Philippe MAUNY	Carinne QUENISSET
2	Éric SÉGADO	Bruno COMMENGE
3	Philippe LESIRE	Benoît COPPIN
4	René COMTE	Sébastien LUGUES
5	Thérèse AUBINEAU	Jean-François BOUARD
6	Fabien FAVROT	Dominique PRÉVOST
7	André CALLÉ	Georges NOLOT
8	Claude LE ROUX	Thibaut DEFRANCE
9	Florence QUINET	Nicole PICHON
10	Lionel RABILLON	Christophe DURAND
11	Christiane CHARBONNIER	François THOMAS
12	Benoît RAISON	Camille NEMET

En direct de la mairie

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- L'assemblée générale de la Fourrière du Sénonais aura lieu à Gron le 20 juillet 2020.
- Plaintes d'habitants au sujet de la vitesse excessive à La Fourchette. La Gendarmerie de Migennes est informée des problèmes de vitesse dans Brion et La Fourchette. Des contrôles vont avoir lieu.
- Il est possible de rajouter des personnes volontaires dans les comités consultatifs des commissions communales.
- Une visite des bâtiments communaux va être organisée en septembre.
- Le Maire a rencontré le chef de centre du CIS de Joigny. Une réunion va être organisée avec les pompiers pour évoque l'avenir de CPI de Brion (effectifs, missions, formations...)
- Une rencontre avec Mme BOMO, de l'ONF, sera programmée lors d'un prochain conseil pour une présentation de la gestion de la forêt communale.
- Rappel : le stationnement est interdit rue Neuve, à l'intersection avec la rue du Stade. Un marquage jaune est apposé sur les bordures de trottoir.
- La société Léon Noël ne fera pas de devis pour le clocher car leur technicien pense que le problème est plus grave qu'il n'y paraît. Contact a été pris avec l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), service gratuit de l'État, pour établir un diagnostic du clocher. Une visite est prévue le 15 juillet 2020.
- Mme Panita RABILLON a été embauchée pour le mois de juillet pour remplacer un agent technique.
- L'entretien du ru a été réalisé par les employés communaux.
- Le remplacement du jeu démonté à La Fourchette avant la fin des vacances sera compliqué.
- Lecture d'un courrier de M. FAUCONNET. Le Maire ira voir sur place les travaux à réaliser.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 21 SEPTEMBRE 2020

CRÉATIONS DE POSTES

Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe et un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) ont été créés sur la Commune.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Afin de pouvoir payer les redevances pollution et modernisation, 12 000,00 € ont été transférés du compte « entretien des réseaux » au compte « taxes et redevances ». L'agence de l'eau avait commis une erreur en envoyant un courrier indiquant que ces redevances ne seraient pas payées cette année.

Suite à un jugement du tribunal de commerce de Sens, la somme de 911,76 € est admise en non-valeur pour liquider le surendettement de la société « Aux mille et une saveurs ».

INDEMNITÉS DE PYLÔNES ÉLECTRIQUES

Pour l'année 2020, les agriculteurs ayant des pylônes dans leurs champs toucheront une indemnité de 106,00 € par pylône. À partir de 2021, l'augmentation annuelle appliquée à la Commune par EDF sera répercutée sur l'indemnité touchée par les agriculteurs.

En direct de la mairie

TRANSPORT ÉCOLE - PISCINE

Le devis de la société Transarc, 60,00 € TTC par jour de fonctionnement, a été retenu pour transporter les enfants de CE1 vers la piscine intercommunale.

PARCELLE DE BOIS INDIVISION BOISE

L'indivision Boise propose de vendre à la Commune les parcelles de bois ZC 137 au lieu-dit « Puits Jolin » et C 6 au lieu-dit « Revers de Mornot ». Le Conseil Municipal décide de reporter la décision à la prochaine réunion pour avoir de plus amples informations.

ONF - PLAN DE COUPE DE LA FORÊT COMMUNALE

Le Conseil Municipal, sur les conseils de l'ONF, autorise le martelage des parcelles n° 32 et 31.2 (1ère éclaircie dans les plantations de chênes), n° 31 pour vente sur pied de bois d'œuvre (houppiers et taillis réservés) et de la parcelle n° 9 pour ouverture de cloisonnements. Les 3 garants sont MM. Philippe MAUNY, Éric SÉGADO et Frédéric MALÈRE.

COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES ET FINANCES

Les commissions d'appels d'offres et des finances doivent être dissociées :

- **Finances :** Christian ROUIF, Barbara BASTIEN, Claire LETHIMonnier, Philippe MAUNY, Benoît COPPIN
- **Appels d'offres :**
 - Titulaires : Barbara BASTIEN, Christian ROUIF, Claire LETHIMONNIER
 - Suppléants : Philippe MAUNY, Benoît COPPIN, Florence SYLVESTRE

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

À la demande de la Préfecture, des précisions sont apportées aux délégations du Conseil Municipal au Maire :

- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passation à cet effet des actes nécessaires **dans la limite du montant de la délibération concernant cet investissement ;**
- Demande de subvention à tout organisme financeur **sans limite.**

La délégation concernant le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux est retirée car ce n'est pas facile de fixer une limite.

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SMBVA

Le Conseil Municipal désigne M. Philippe PETIT pour le représenter au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA).

TRAVAUX

- **Clocher de l'église :** Le Conseil Municipal décide d'effectuer les réparations sur le clocher de l'église selon le devis établi par la société RTP pour un montant de 8 790,76 € TTC.
- **City-Stade :** Un devis a été établi par la société Agorespace pour la fourniture et la pose d'un gazon synthétique sablé pour un montant de 12 524,40 € TTC. Le Conseil Municipal décide, dans un premier temps, d'enlever le revêtement usagé existant et de laisser la dalle de béton à nu. D'autres devis vont être demandés.

En direct de la mairie

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

La plupart des commissions de la CCJ ont été installées. Cependant, remarque a été faite à la CCJ que le délai de convocation a été très court.

- Finances (Christian ROUIF) : l'attribution de compensation de Brion pour 2020 est de 74 119 €. La CCJ reverse à l'ensemble des communes la somme de 4 594 000 €.
- Développement économique (Claire LETHIMONNIER) : n'a pas pu assister à la réunion car le délai de convocation était trop court (la veille pour le lendemain).
- Déchèterie (Philippe MAUNY) : n'a pas pu assister à la réunion car le délai de convocation était trop court (la veille pour le lendemain).
- Urbanisme (Philippe PETIT) : cette commission va essentiellement se consacrer à faire vivre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- Voirie (Frédéric MALÈRE) : 2 entreprises ont été retenues pour les marchés 2020. Il s'agit de COLAS pour les entretiens de voirie et d'EUROVIA pour les travaux annexes de voirie (bordures de trottoirs).
- Aménagement du territoire (Florence SYLVESTRE) : la réunion a été annulée au dernier moment.
- Habitat (Barbara BASTIEN) : toujours possibilité de subventions pour rénovation de façade, aides aux économies d'énergies et travaux d'accessibilité pour les seniors et personnes à mobilité réduites.
- Environnement (Barbara BASTIEN) : la Plan Climat Air et Énergie Territorial se poursuit. Un accord de principe a été passé avec la société AKUO qui détient un brevet de tuiles photovoltaïques. Des solutions de mobilité, notamment pour les seniors, sont à l'étude.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 2 réunions vont prochainement avoir lieu, organisées par le SDIS.
- Mme Bomo (ONF) sera invitée au prochain Conseil Municipal.
- L'entreprise Hasiak va effectuer des travaux de mise aux normes à l'école Hélène Gamet et à la Salle des fêtes.
- Le SDEY recense les éventuels bâtiments publics ayant besoin d'isolation.
- Des travaux seront à prévoir à l'école (pignons, plafonds, éclairage).
- Pour le recensement 2021, les administrés sont incités à utiliser internet.
- Des devis sont en cours pour le remplacement des décorations de Noël ainsi que du matériel d'espaces verts volé en juillet.
- Colas vient faire les repérages d'entretien de voirie le 22 septembre.
- Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre.
- La commission animations sera prochainement réunie.
- Les associations reprennent leurs activités dans leurs locaux habituels ou dans d'autres mis à disposition par la Commune en fonction du nombre de participants.
- Le projet de marché a du mal à prendre forme mais on continue à chercher.
- Le repas communal n'aura pas lieu cette année mais sera remplacé par un colis pour les personnes de plus de 75 ans. Pour les personnes entre 65 et 74 ans, il faudra s'inscrire en Mairie pour bénéficier du colis.
- Les effectifs du RPI sont stables avec 76 enfants.
- Les heures de l'agent d'entretien ont été augmentées pour l'école dans le but de libérer du temps à l'ATSEM pour assister l'enseignante de maternelle.
- Les enseignantes de Brion ont été titularisées à leur poste.
- Une rencontre entre les commissions scolaires de Brion et Bussy-en-Othe va prochainement être organisée.

En direct de la mairie

- Une négociation est en cours avec l'assurance au sujet de l'indemnisation du camion volé en juillet. Ils n'en proposent que 16 000,00 €.
- L'assurance nous a conseillé de renforcer les portes des ateliers communaux et d'y installer une alarme.
- Les ateliers municipaux route de Bussy ne sont pas assez sécurisés.
- La fuite du château d'eau de La Fourchette est réparée.
- L'éclairage public rue du Monceau a été remis en état de fonctionnement par Enedis et le SDEY.
- Un passage d'épaveuse sera effectué sur le chemin de ronde à hauteur de l'étang.
- Demande de réglementation des prélèvements d'eau dans le lavoir, notamment en période de sécheresse, car des gens viennent y laver des tapis, voitures, etc... Ce sujet revient régulièrement et fait débat entre ceux qui souhaitent fermer le lavoir et ceux qui sont contre.
- Demande pour indiquer la distance kilométrique sur le panneau « La Fourchette » au bas de la rue du Monceau. Des personnes confondent le Monceau et La Fourchette.
- Demande de pose d'un miroir au bas de la place de l'Église au croisement de la rue de la République et de la route de Joigny.
- Penser au remplacement du jeu d'enfants de La Fourchette.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 13 OCTOBRE 2020

TARIFS DES AFFOUAGES 2020 - 2021

Le Conseil Municipal décide de reporter la fixation des tarifs mais dit que 2 tarifs seront appliqués comme en 2019 - 2020.

VENTE DE BOIS - INDIVISION BOISE

Après étude du dossier, le Conseil Municipal ne se porte pas acquéreur des 2 parcelles concernées.

FÉDÉRATION DES EAUX PUISAYE-FORTERRE

La Commune accepte l'adhésion de Mailly le Château ainsi que le retrait de certaines communes de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois de la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre.

ACHAT DE MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

Pour remplacer les matériels volés lors du cambriolage de juillet, 1 tondeuse, 2 débroussailleuses, 1 taille-haie, 1 taille-haie perche, 1 tronçonneuse, 1 tronçonneuse élagueuse et 1 souffleur de feuilles vont être achetés à l'entreprise Favrot Motoculture de Guerchy pour un montant de 4 815,39 € TTC.

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le Conseil Municipal valide le nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques établi en septembre dernier.

COLIS REPAS DE FIN D'ANNÉE

En raison de l'annulation du repas communal, un colis de fin d'année sera distribué aux personnes de plus de 75 ans ainsi que, sur inscription, aux personnes de plus de 65 ans. L'entreprise retenue est LE FAUBOURG pour une valeur de 30 € par colis pour 1 personne et 60 € pour 2 personnes.

En direct de la mairie

CADEAU DE FIN D'ANNÉE DU PERSONNEL COMMUNAL

Un bon d'achat « CADHOC » de 100 € sera offert à chaque employé communal. Ces bons seront achetés par le CNAS avec une remise de 5% sur le montant total, soit une dépense de 475,00 € au total.

Un agent qui effectue des remplacements se verra attribuer un colis repas de fin d'année d'une valeur de 30,00 €.

ILLUMINATIONS DE NOËL DU VILLAGE

Des entreprises ont été contactées pour le renouvellement des illuminations du village qui sont détériorées et ne sont plus aux normes. Le Conseil Municipal demande de nouveaux devis pour des illuminations de 1,50 m au lieu de 2,00 m de hauteur.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- L'indemnité d'assurance du camion volé est passée de 16 à 18 000 €.
- Les travaux de réfection de la corniche de l'église auront lieu en février 2021.
- Le Conseil Municipal demande à rencontrer l'entreprise ERG, spécialisée dans l'installation de centrales photovoltaïques. Cette dernière a réalisé une pré-étude sur le site de l'ancienne décharge.
- Remerciements aux employés communaux pour avoir nettoyé sous le hangar communal.
- Les feux sont interdits par le règlement sanitaire départemental et le SDIS dépose plainte contre les habitants qui allument des feux notamment en période de sécheresse.
- Le Marché de Noël n'aura pas lieu cette année en raison de la situation sanitaire.
- Des sapins orneront la Commune mais en laissant le passage libre sur les trottoirs.
- La Brasserie des Voyageurs pourrait prochainement proposer la vente de plats italiens le mardi soir à Brion.
- Proposition de mise en place d'un petit déjeuner offert par la commune (café + viennoiseries) offert par la commune certains dimanches matins.
- Certains lampadaires d'éclairage public sont en panne rue du Monceau. Ils seront réparés lors de la prochaine tournée d'inspection du SDEY.
- Demande d'abattage du reste des sapins du Marchat.
- Demande de modification de la balayeuse communale de manière à ce qu'elle soit éventuellement utilisable par les agriculteurs de la commune pour nettoyer les routes en cas de besoin.

AFFOUAGES 2020 - 2021

Les affouages auront lieu dans les parcelles n° 32, 31.2, n° 9 et n° 31. Les prix seront fixés ultérieurement mais le principe de 2 tarifs, comme en 2019 - 2020 est déjà retenu.

RAPPELS :

- Chaque affouagiste a droit à sa propre part + celles de 3 autres personnes (1 + 3) ;
- Les affouages sont réservés aux habitants de Brion et La Fourchette ;
- Les affouagistes s'engagent à couper intégralement la part qui leur est attribuée et à respecter le règlement d'exploitation qui leur sera remis.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE :

- Vendredi 13 novembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 14 novembre 2020 de 10 h 00 à 12 h 00
- Lundi 16 novembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00

En direct de la mairie

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ne pourra pas se tenir dans les conditions habituelles pour cause de confinement.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation le cas échéant.

QUELQUES RAPPELS

DÉPÔTS SAUVAGES

Des dépôts sauvages d'ordures sont régulièrement enlevés par les employés communaux notamment au niveau des containers à verre.

Ils ont beaucoup mieux à faire qu'à réparer les incivilités de certains. Quand les déchets sont chargés dans une voiture, on peut faire quelques kilomètres de plus pour aller jusqu'à la déchèterie de Joigny.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que cette situation cesse.



À PROPOS DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est de leur responsabilité de faire en sorte que leurs animaux ne nuisent pas à la tranquillité et au repos du voisinage en prenant toutes les dispositions nécessaires pour faire cesser les aboiements.

Ils sont également tenus de ramasser les déjections de leurs animaux ou de faire en sorte que ces derniers ne se soulagent pas sur le domaine public.



QUELQUES RAPPELS

TRAVAUX BRUYANTS

les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tronçonneuses, tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou autres scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

(arrêté préfectoral n° DDASS/SE/2006/478)



ÉLAGAGE

Conformément à la loi, les arbres et les haies doivent être taillés de façon à ne pas dépasser la limite de propriété, que ce soit sur la voie publique (rue, trottoir, chemin) ou sur le voisinage.

Les arbres ou les haies ne doivent pas non plus cacher l'éclairage public, les panneaux de signalisation routière, ni gêner les câbles aériens (électricité ou téléphone).

Il est donc demandé à tous les habitants qui pourraient être concernés de procéder à la taille des haies et à l'élagage des arbres en limite de leur propriété.

(articles 671 et suivants du Code Civil, D161-24 du Code Rural)



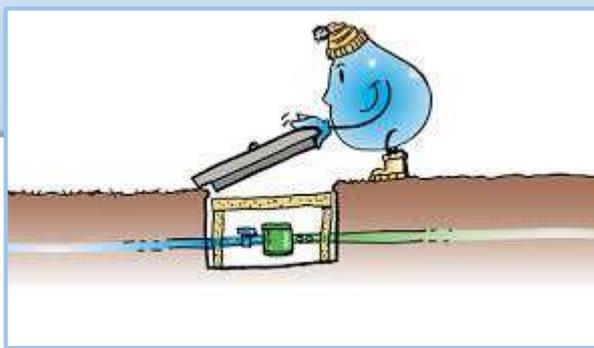
En direct de la mairie

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Un employé communal passera relever les compteurs d'eau lors de la 2^e quinzaine de novembre.

Il devra impérativement avoir accès à votre compteur. Nous vous remercions donc de bien vouloir lui faciliter le travail en dégageant ces derniers de tout obstacle.

En cas d'absence, il déposera un papier dans votre boîte aux lettres sur lequel vous voudrez bien noter votre relevé. Vous devrez ensuite déposer ce papier en Mairie le plus rapidement possible. En cas de non-retour du papier, une facture vous sera établie sur la base de votre consommation moyenne.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Brion va se dérouler du 20 janvier 2021 au 21 février 2021.



Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui passera dans tous les foyers de la commune. Il vous remettra prioritairement des codes d'identification pour effectuer cette démarche par internet. Si vous n'avez pas accès à internet, vous devrez compléter un questionnaire papier que l'agent recenseur viendra récupérer.

Vous comprendrez bien que dans les circonstances actuelles il vaut mieux limiter les contacts et faire en sorte, quand vous le pouvez, de **remplir cette enquête par internet**.

Nous comptons sur votre pleine et entière collaboration pour faciliter la collecte de ces renseignements. Selon la loi du 7 juin 1951, **il est obligatoire de répondre au questionnaire de recensement**. En contrepartie, l'INSEE assure la confidentialité des informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant une durée de 75 ans.

Sapeurs-Pompiers

LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE BRION RECRUTE !

Les pompiers à Brion c'est une longue histoire. Elle a commencé par un arrêté préfectoral du **3 janvier 1877** qui autorise la création d'un corps de **21 sapeurs-pompiers volontaires**.

En 1882, la commune achète une pompe à incendie. En 1919, une deuxième pompe est achetée et le corps compte **25 pompiers**. L'effectif s'est longtemps stabilisé à une douzaines de volontaires dont beaucoup étaient agriculteurs, employés communaux, artisans...

Ces dernières années, les effectifs se sont effrités et à ce jour il reste tout juste les **6 pompiers** nécessaires au maintien du CPI. Au gré des évolutions de la vie, cet effectif risque fort de rapidement évoluer à la baisse et de **mettre en péril la survie du CPI de Brion**.



L'évolution des missions dévolues aux Sapeurs-Pompiers fait qu'aujourd'hui environ **80% des interventions sont consacrées au secours à personnes**. Il est vraisemblable que dans un avenir proche, le CPI de Brion se recentre exclusivement sur ce type d'intervention, comme une très grande partie des CPI de l'Yonne.

Aussi nous lançons un appel à la population de Brion et de La Fourchette :

Vous désirez être utile à la collectivité, vous mettre au service de la population de Brion, vous avez entre 16 et 60 ans, et vous avez de la disponibilité, engagez-vous comme Sapeur-Pompier Volontaire à Brion.

N'hésitez pas à contacter le **caporal-chef Dominique BLIN (chef de corps)** au 03 86 91 91 54 ou le Maire, Philippe PETIT au 07 83 55 79 89.

Nous pourrions, au besoin, organiser une réunion d'information avec les Sapeurs-Pompiers de Joigny, dont nous dépendons.



E18

Ils nous ont quittés...

CHRISTIAN LASSÈRE

Bonjour à tous,

Suite au décès de Christian Lassère, survenu le 19 juillet dernier, je désire remercier tous les habitants de Brion pour leurs marques de sympathie pendant ces derniers mois et derniers moments.

J'ai d'abord goûté à la solidarité du village pendant le confinement car Christian était bloqué en Bretagne. Les nombreuses personnes qui sont venues me dépanner, m'expliquer, me conseiller.... Se reconnaîtront.

Puis Christian a pu rentrer de Bretagne, et à partir de là, sa santé s'est dégradée très rapidement.

J'ai apprécié tous les gestes de sympathie, d'amitié, les visites, les invitations, les divers messages, les regards de gentillesse, la disponibilité à mon égard, les gestes discrets de peur de gêner et j'en passe.

C'est agréable de savoir que de nombreuses portes me sont ouvertes et qu'un village tout entier se mobilise pour vous faciliter les moments difficiles.

Enfin merci à tous pour avoir donné à l'association Maxime + de l'Yonne, association qui aide les enfants malades ; les dons récoltés s'élevant à plus de 1300 €.

L'urne a été immergée le 15 août, en mer, en Bretagne, dans une petite crique située vers Quimperlé en Finistère Sud.

Merci à tous et bienvenue aux nouveaux habitants qui trouveront, j'en suis sûre, le village idéal.

Isabelle



CAMILLE JACOTEY

Le 19 août dernier, un enfant de Brion s'en est allé. Camille Jacotey, que beaucoup d'entre nous connaissaient est parti rejoindre ses trois sœurs.

Tout jeune il arpentait les rues de Brion à vélo. Mais rapidement, il se prit de passion pour le matériel agricole, et c'est au volant d'engins beaucoup plus imposants qu'il revenait régulièrement sillonner notre campagne. Tracteurs, moissonneuses-batteuses, terragators, n'avaient aucun secret pour lui. Il était connu de nombreux agriculteurs du secteur car son emploi de chauffeur en entreprise de travaux agricoles le menait un peu partout. Il travaillait également dans les vignes de la Côte Saint Jacques.



Camille était la gentillesse incarnée, toujours prêt à rendre service à son prochain. Aujourd'hui il n'est plus là. Ses cendres ont été dispersées sur une parcelle de la terre de Brion qu'il aimait tant.

Nos associations

De Brion à Brion



Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 restera dans nos mémoires « un coup pour rien » !

Mais nos projets de rencontres entre brionnais ne sont que partie remise :

Le rassemblement est reporté pour le week-end du 30, 31 juillet et 1er août 2021 durant lequel notre village de l'Yonne accueillera les brionnais venant des 9 autres Brion de France.

Ce sera l'occasion de faire des connaissances, de s'amuser et de faire partager l'attrait que nous portons à notre région. Pour cela, nous avons délibérément choisi d'organiser des animations dans le village pendant toute la journée du samedi.

Pour l'instant, les préparatifs de ce week-end concernent principalement les décorations du village. Et même si elles ont pris forme en début d'année lors des « ateliers déco », nous aurons besoin de l'aide de tous pour les finaliser.

Nous rappelons que toutes les personnes du village souhaitant nous aider à organiser ce rassemblement des Brion sont les bienvenues.

L'association De Brion à Brion

A.D.E.L. *(Association Détente Et Loisirs)*

Le sport est source de bien-être physique et moral :

Un rendez-vous à ne pas manquer... jeudi de 18h30 à 20h00 pour une séance hebdomadaire de gymnastique où aucune partie du corps n'est oubliée : des mouvements de la tête aux pieds en passant bien sûr par les zygomatiques.

Laissez-vous tenter par 1h30 d'exercices tonifiants, de remise en forme et de détente dans une ambiance conviviale où la performance n'est pas de mise.

Rejoignez ce groupe d'adeptes de tout âge... désireuses de bouger, d'entretenir souplesse et musculature sans connaître la douleur dès jeudi 18h30

Le lieu : 26, place de l'église dans l'ancienne mairie

L'équipement : tenue confortable, serviette et bouteille d'eau

En respect des gestes barrière : application du gel, port du masque lors de l'arrivée et du départ, celui-ci sera retiré pendant la séance.

Renseignements auprès d'Isabelle 0386919721 et Pascale 0386919154



Nos associations

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 17h15 à 19h, le prêt de livres est gratuit, n'hésitez pas à venir à l'ancienne école près du lavoir.

Marie-Désirée et Catherine vous y attendent pour un moment de partage autour d'une passion commune : la lecture...

Port du masque et lavage des mains avant d'entrer dans la bibliothèque, mise en quarantaine des livres avant retour en rayons.

Pour savoir si le livre que vous souhaitez lire est disponible, envoyez un courriel à bibliotheque.brion89@gmail.com. Nos bibliothécaires feront leur possible pour vous le procurer.

À bientôt

Biscotte : Catherine Loubat
03 86 91 92 39



Les dentellières

Bonjour à vous tous et bienvenue aux nouveaux habitants,

L'atelier de Dentelle dans l'Yonne a rouvert ses portes depuis septembre après cette période de confinement. C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvées, toutes ravies de partager ces moments conviviaux ensemble.

Et vous, que dites-vous le temps d'une soirée de se changer les idées et d'apprendre la technique de la dentelle aux fuseaux ou bien pour celles et ceux qui pratiquent cette dentelle, de partager votre passion avec nous ? Nous vous montrerons les bases de cette dentelle et très vite, vous pourrez vous faire plaisir en réalisant vos propres ouvrages.



Afin de respecter les gestes barrières, notamment le respect de la distanciation sociale, vous pouvez nous retrouver à la salle des fêtes de 20h à 22h tous les mercredis, port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à votre disposition.

A bientôt.

Pour plus d'informations :

- Elisabeth Callé 03 86 91 90 74
- Virginie Lesire 06 13 72 59 05

ÉCOLE BUISSONNIÈRE

ÉCOLE PRIMAIRE HÉLÈNE GAMET

Malgré le contexte sanitaire difficile, tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Quelle joie de tous se retrouver ! Les gestes barrière font l'objet d'apprentissages spécifiques et d'une surveillance toute particulière.

Depuis septembre, l'école Hélène Gamet accueille une classe de Petite Section - Moyenne Section et une classe de Grande Section - CE1. L'équipe enseignante est composée de Mathilde THEVENET (qui est aussi directrice), Gaëlle LE HENANFF et Marlène HARE (qui enseigne le lundi en GS-CE1).

Plusieurs projets sont en cours depuis la rentrée :

- Prêt de livres de la bibliothèque : Merci à Catherine Loubat pour ses futures lectures offertes et son accompagnement dans les joies de la lecture, ainsi que sa sélection d'albums pour les élèves
- Semaine du goût chez les PS-MS autour de la pomme
- « La grande lessive » et son exposition des œuvres des enfants autour du thème « Inventons notre histoire »
- Les élèves de CE1 se rendent chaque mardi après-midi à la piscine, merci à la commune pour le financement du transport



La Grande Lessive du 15 octobre 2020

AGENDA - ANNULATION DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE

En raison de la situation sanitaire actuelle, toutes les manifestations habituelles initialement prévues pour la fin de cette année sont annulées. Il n'y aura donc pas de repas communal, de Noël communal, d'ateliers de Noël ni de marché de Noël.

C'est peut-être le prix à payer pour se débarrasser un peu plus vite du virus qui perturbe notre vie depuis le début de l'année. Ce n'est que partie remise. Gardons espoir que 2021 verra l'apparition d'un traitement quel qu'il soit et que nous pourrions retrouver notre vie normale avec tout ce qui habituellement anime notre village.

Ça s'est passé ...

Hommage aux victimes du terrorisme



Le 11 mars dernier, s'est déroulée à la Mairie la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme.

Un message a été lu par le Maire, Michel DEFRANCE, et une gerbe a été déposée sous les drapeaux français et européens de la Mairie.

Cérémonie du 8 mai

C'est dans un contexte très particulier que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la capitulation nazie du 8 mai 1945.

Confinement oblige, ce sont les 3 Adjointes, Marilyn MARLAND-MAHIET, Annie PACE et Philippe PETIT, accompagnés par M. MASSON, porte-drapeau, qui ont assuré cette cérémonie sans public.



Distribution de masques à la population



Dès le 13 mai, la Mairie a entrepris de distribuer 2 masques lavables par personne de plus de 11 ans à la population de Brion et de La Fourchette. Ce sont nos aînés qui ont été servis en premier par une distribution à domicile assurée par le Maire, les Adjointes et les conseillers.

À partir du 20 mai, le reste de la population pouvait venir retirer 2 masques par personne en Mairie.

Ça s'est passé ...

Chute d'une pierre de l'église Saint Phal



Le 23 mai 2020, très tôt le matin, une pierre du clocher de l'église Saint Phal casse et un morceau s'abat sur l'escalier situé juste en dessous. Le morceau de pierre a fait une chute de 25 mètres, heureusement sans faire de victime.

Des devis de réparation ont été reçus et la procédure avec l'assurance est en cours.

Visite de la station d'épuration de Migennes

Afin de mieux se rendre compte de comment sont traitées les eaux usées de Brion, l'ancien et le nouveau Maire, Michel DEFRANCE et Philippe PETIT, se sont rendus à Migennes pour visiter la station d'épuration.

Visite très intéressante menée par M. LEGLAND, de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise.



Des oies sauvages à Brion



Les oiseaux migrateurs ne connaissent pas le confinement. Le 31 mai, un groupe d'oies sauvages a fait escale à Brion, dans les champs entre le Vaunoyer et le Monceau.

Elles ont vite repris leur envol, peut-être vers les grands lacs de Champagne...

Ça s'est passé ...

Cambriolage des ateliers communaux



Dans la nuit du 10 au 11 juillet 2020, les ateliers communaux ont été cambriolés à la voiture bélier.

Les malfaiteurs se sont emparés d'un véhicule communal et de tout ce qu'ils ont pu emporter comme outillage d'espaces verts (tondeuse, débroussailleuses, tronçonneuses...) et comme outillage électroportatif (perforateur, meuleuse, ponceuse...).

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Migennes

Fuite d'eau à La Fourchette

Une grosse fuite d'eau s'est déclarée à La Fourchette, sur la voie publique, le 2 septembre.

Rapidement repérée et signalée par les habitants, elle a été réparée dans la journée.



DISSIMULATION DES RÉSEAUX



Le nouvel éclairage public est en service route de Bussy. De nouveaux lampadaires à LED ont été installés et donnent un éclairage beaucoup plus efficace.

Il reste maintenant à enlever les câbles et les poteaux pour finaliser cette tranche de travaux.

Le reste de la rue est prévu pour être réalisé en février 2021.

Papill'ons et papill'ottes

Cake babybel : sous le croustillant, un cœur fondant...



- 20 à 25 tranches de lard/bacon (selon taille du moule à cake)
- 700 g de viande hachée
- 10 à 12 babybel
- 1 oignon, sel et poivre et 2 cuillères de moutarde
- 3 œufs
- 100g g de chapelure
- Une sauce tomate au choix (poivrons/aubergines, bolognaise...)



Mélanger la viande hachée, la sauce, les œufs, l'oignon, la chapelure et les épices.

Tapisser le moule avec les tranches de lard en les laissant dépasser (voir photo).

Placer la moitié du bœuf par-dessus, creuser une rigole au centre et déposer les babybel dedans. Recouvrir avec le reste de viande.



Rabattre les tranches de lard, enfourner 45 minutes à 180° C ; démouler et déguster.



Et bon appétit bien sûr !!!

Sudoku

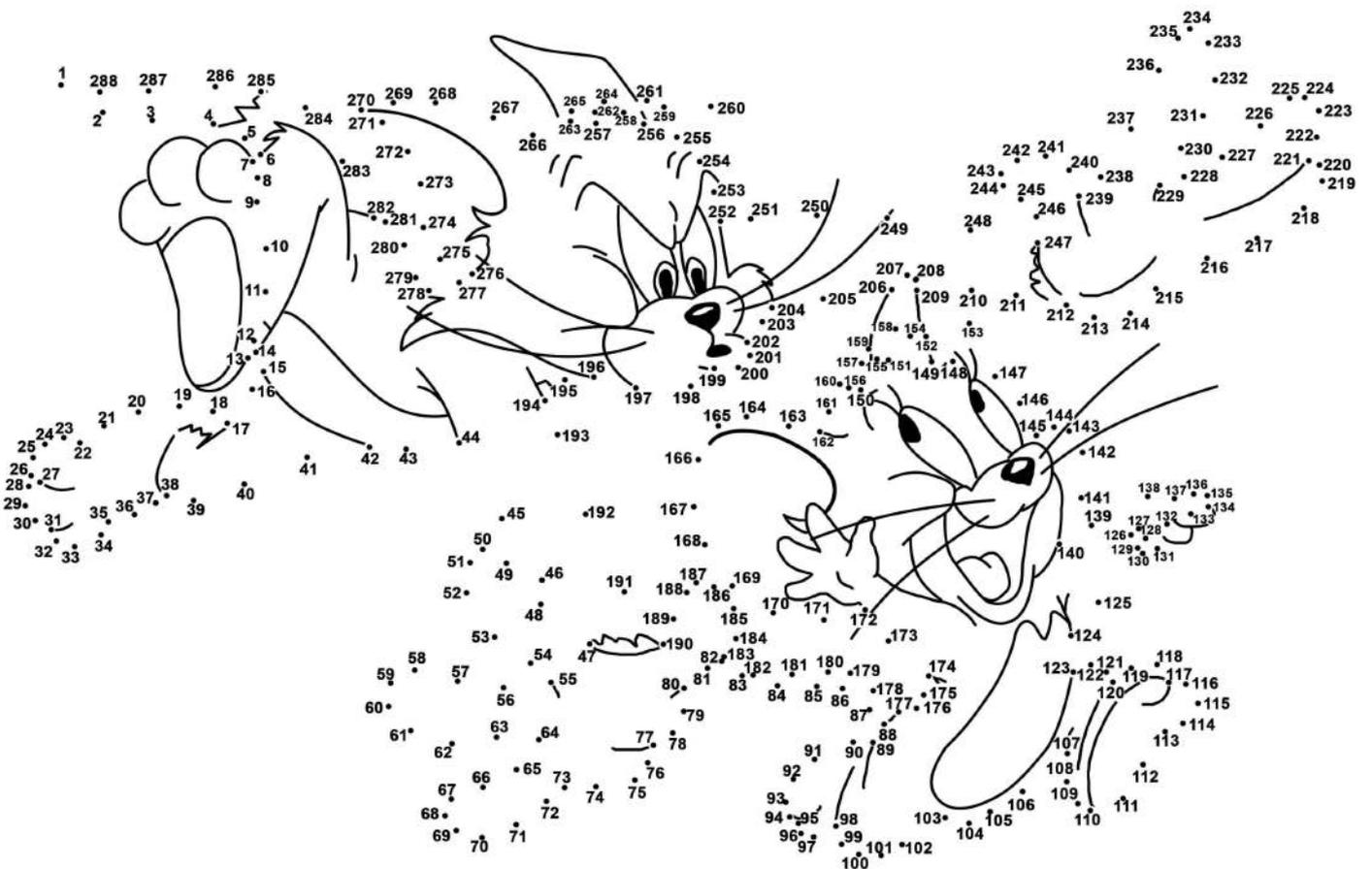
5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

Syllabes

Associez les syllabes pour trouver des noms d'animaux.

GE	DIN	LA	SOU	LLON	SER
MOU	CO	MOI	AFE	PIN	CHE
ILLE	CHE	PENT	POU	VA	CHE
PAPI	RIS	TI	SIN	CHON	ABE
GIR	LE	DON	VAL	GRE	NEAU

Reliez les points



Restez connecté !

Brion est sur Facebook !!



Depuis le 26 mai 2020, la Commune a ouvert une page **Facebook** afin de communiquer encore plus à destination des habitants. Quelques règles sont cependant à respecter :

- La **courtoisie** et le **respect** sont de mise, pas d'insultes ni de règlements de comptes. Les publications qui ne respectent pas ce principe seront supprimées ;
- **Pas de publicité** sur cette page ;
- Seuls les événements se déroulant à Brion, à La Fourchette ou impliquant des brionais ou associations brionaises feront l'objet de publications ;

Vous pouvez, comme certains l'ont déjà fait, publier sur cette page des photos. Attention toutefois à ne pas publier de photos de personnes à leur insu.

Une nouvelle application de communication

La Commune s'est dotée d'une nouvelle application de communication vers ses habitants : **Panneaupocket**.

Pour que vous soyez encore mieux informés en temps réel de ce qui se passe à Brion et La Fourchette.

Pour l'installer sur votre smartphone ou sur votre tablette, il suffit d'aller sur « **Play Store** » ou « **Appstore** », de rechercher « **panneaupocket** » et de l'installer. Ensuite il ne vous reste plus qu'à chercher **Brion** dans les communes et à le mettre en favori en cliquant sur le cœur.

Vous recevrez une notification dès qu'une info ou une alerte sera publiée.

Plusieurs autres communes de la CCJ disposent également de cette application.

SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité de la Commune, les informations de coupures réseaux, alertes météo sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Vivement le prochain numéro ...